

LA S.A.V.L. 2007
SEMAINE ARCACHONNAISE DE VOILE LEGERE
Arcachon du 3 au 5 août 2007

LIEU ET DATE

Du 3 au 5 Août 2007 sur le plan d'eau du Bassin d'Arcachon.

ORGANISATEUR

Le Cercle de la Voile d'Arcachon : Centre Nautique Pierre Mallet . Port de Plaisance . 33120
Arcachon Tel : 05.56.83.05.92 Télécopie 05.56.22.59.09 –
mail = voile.arcachon@wanadoo.fr - site Internet : voile-arcachon.org

REGLES APPLICABLES

Cette Semaine Arcachonnaise de Voile Légère 2007 est régie par :

- Les règles telles que définies dans les règles de course à la voile
- Les règles de classe et les règles de jauge de chaque série concernée.

PUBLICITE

Application de la règle 79 des RCV.

INSCRIPTION

La Semaine Arcachonnaise de Voile Légère est ouverte aux dériveurs : OPTIMIST, LASER (Standard, Radial, 4.7), EUROPE, 420, 470, FIREBALL en conformité avec les règles de jauge de leur classe.

Les frais de participation sont de 14 euros par personne comprenant :

- frais techniques d'organisation,
- parking bateaux et remorque,
- pots officiels.

Pré-inscription avant le 27 juillet accompagnée des droits d'inscription.

Les concurrents devront confirmer leur inscription le vendredi 3 août de 10 heures à 13 heures au secrétariat du Cercle de Voile d'Arcachon.

PROGRAMME

Vendredi 3 août : **10h 00 à 13h 00** - Inscription
 15h00 - Mise à disposition du Comité de Course pour manches à suivre.

Samedi 4 août : **14h00** - Mise à disposition du Comité de Course pour manches à suivre.

Dimanche 5 août : **11h00** - Mise à disposition du Comité de Course pour manches à suivre.
 16h00 - Lecture du palmarès - Remise des Prix - Pot

REMISE DES INSTRUCTIONS DE COURSE

La remise des instructions de course aura lieu le vendredi 3 août de 10 heures à 13 heures.

SYSTEME DE COURSE ET CLASSEMENT

Système de course : Parcours type « banane » sur le plan d'eau du Club.

Classement :

LASER 4.7 - LASER RADIAL - LASER STANDARD - EUROPE - 420 – 470- FIREBALL

Le système de points a minima de l'annexe A des RCV s'appliquera.

- Le nombre de courses devant être validé pour constituer une série est de 8.
- Le nombre de courses devant être validé pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses est de 4.
- Le nombre de courses devant être validé pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de 5.

VOILIERS ET EQUIPAGES

Les bateaux :

Ils devront être en tous points conformes aux règles de jauge de leur classe.

Les équipages :

La liste complète de l'équipage accompagnée de toutes les licences validées portant le cachet médical et l'autorisation parentale pour les mineurs devra être présentée au plus tard lors de la remise des instructions de course le vendredi 3 août de 10h00 à 13h00 au secrétariat du Cercle de la Voile d'Arcachon.

ZONE DE COURSE

L'épreuve se déroulera sur le plan d'eau du Cercle de la Voile d'Arcachon.

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès dans le cadre de la régate aussi bien avant, pendant qu'après la régate.

CORRESPONDANT SUR LE SITE

Pierre MORIN Cercle de la Voile d'Arcachon, Centre Nautique, Port d'Arcachon 33120

Arcachon- Tel. 05.56.83.05.92 –e- mail : voile.arcachon@wanadoo.fr

HEBERGEMENT

- Camping d'Arcachon, 5 allée de la Galaxie BP 46 33120 Arcachon

Tel 05.56.83.24.15 Fax 05.57.52.28.51 - e-mail = info@camping-arcachon.com

- Office du Tourisme d'Arcachon Esplanade Georges Pompidou

Tel 05.57.52.97.97 Fax 05.57.52.97.77 - e-mail = tourisme@arcachon.com